Aperçu du rapport 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Making It work logo | INTERSECTIONNALITE GENRE ET HANDICAP EN PRATIQUE : FEMMES ET FILLES HANDICAPEES LUTTANT CONTRE LA DISCRIMINATION ET LA VIOLENCE EN AFRIQUE | Logo de Humanity and Inclusion |

# RESUME

Le rapport Making It Work 2018 « Intersectionnalité Genre et Handicap en pratique : Femmes et filles handicapées luttant contre la discrimination et la violence en Afrique » présente **9 bonnes pratiques** portées par des Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et des Organisations de Femmes dans **6 pays africains**. Ces pratiques sont des exemples d’expériences concrètes sur la manière d'aborder avec succès les défis rencontrés par les femmes et les filles handicapées en matière de discrimination et de violence.

De ces bonnes pratiques ont émergé des **recommandations clés** à destination des États, des Organisations Internationales, des acteurs du développement et ceux travaillant sur les questions liées au handicap et au genre.

Utilisant ce projet, les acteurs clés des mouvements pour l’égalité de genre et pour les droits des personnes handicapées revendiquent, aux niveaux national, régional, et international, une prévention et une réponse efficaces à la violence vécue par les femmes et filles handicapées.

[Le rapport 2018 Making It Work « Genre et Handicap » est disponible en suivant ce lien.](http://www.makingitwork.hi.org)

# QU’EST-CE QUE MAKING IT WORK ?

Le projet Making It Work “Genre et Handicap” vise **l’élimination de la discrimination et de la violence envers les femmes et filles handicapées** en défendant leurs droits, et en utilisant des bonnes pratiques documentées comme preuves.

Le projet MIW comprend :

* Une équipe projet basée au siège de HI,
* Un Comité Technique Consultatif composé de membres individuels et de représentants d’organisations clés travaillant sur les droits des personnes handicapées, les droits des femmes et les droits de l’Homme,
* Des partenaires aux niveaux régional et national, incluant les organisations porteuses de bonnes pratiques.

# RECOMMANDATIONS CLES

* **Lutter contre la stigmatisation** et la discrimination des femmes et filles handicapées.
* Permettre aux femmes et aux filles handicapées d'accéder aux **opportunités économiques et à la justice**.
* Veiller à ce que les auteurs de violence contre les femmes et les filles handicapées soient **traduits en justice**, lutter contre l'impunité.
* Inclure les femmes et les filles handicapées dans les **cadres juridiques et politiques**.
* Recueillir des **données inclusives** et des données désagrégées par sexe et par incapacité.
* Favoriser une **collaboration durable** entre les mouvements féministes et des droits des personnes handicapées.
* Fournir des **espaces sûrs** gérés par et pour les femmes et filles handicapées.
* **Allouer des ressources** à l'inclusion des femmes et des filles handicapées.
* Soutenir le **leadership des femmes handicapées**, selon le principe de «Rien ne se fera pour nous sans nous» de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH).
* Garantir les droits à la **prise de décision** des femmes et filles handicapées.

# BONNES PRATIQUES AFRICAINES

Critères utilisés pour la sélection des bonnes pratiques

* Obtention de **résultats positifs**
* **Diversité** des personnes impliquées dans la pratique
* **Leadership** par des femmes handicapées
* Visant **l’égalité de genre**
* **Collaboration** avec des femmes et filles handicapées
* Potentiel de **mise à l’échelle**

*Le contenu ci-dessous présente les éléments clés qui font le succès de ces pratiques et les rendent uniques. Pour plus d’informations sur ces pratiques, veuillez vous référer au rapport MIW complet.*

### Prévention de la violence basée sur le genre par une initiative communautaire dirigée par des femmes handicapées, UNABU (Rwanda)

* **Leadership** par des femmes handicapées au sein d’UNABU et au niveau communautaire.
* Les **mobilisatrices communautaires** formées sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre (VBG) forment à leur tour les groupes, soit plus de 680 femmes et filles handicapées, ainsi que des mères de filles handicapées.
* **Partage d’expériences et soutien** entre pairs dans les groupes communautaires.
* **Soutien juridique** pour permettre aux femmes handicapées d’accéder à la justice en cas de violence économique ou d’abus sexuel, en partenariat avec des acteurs juridiques.
* Soumission au Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes (**CEDAW**).

### Protéger les femmes et filles handicapées réfugiées au Kenya de la discrimination et des abus, WCC (Kenya)

* **Partenariats stratégiques** avec des organisations régionales et internationales spécialisées telles que le Réseau Africain des Femmes Handicapées, HIAS, et Women’s Refugee Commission.
* **Formation de femmes handicapées réfugiées** sur leurs droits.
* Facilitation de **l’accès aux services** tels que l’obtention de cartes de réfugiées ou d’équipements d’assistance.
* **Plaidoyer lors d’événements internationaux** tels que le Sommet Humanitaire Mondial 2016, et la 9ème Conférence des Etats Parties à la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées.

### Améliorer l’accès des femmes et filles sourdes et aveugles à la Santé Sexuelle et Reproductive, VIHEMA (Malawi)

* Focus sur les **femmes et filles sourdes et aveugles,** reconnues par le Comité des Droits des Personnes Handicapées comme des personnes faisant face à un haut risque d’abus.
* **Formation de femmes sourdes et aveugles** et leurs familles sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.
* Formation de **professionnels de santé** sur l’amélioration de l’accessibilité et l’abandon de la stérilisation forcée.
* **Sensibilisation via les médias**, en diffusant des discussions à la radio, et en communiquant dans les journaux.

### Améliorer l'accès à la justice pour les survivantes de violence basée sur le genre avec un handicap intellectuel grâce aux services intégrés de soutien juridique et psychosocial, COVAW (Kenya)

* Une **organisation de femmes associée à une organisation de personnes handicapées**, l’Association Kenyane des Personnes avec Handicap Intellectuel (KAIH).
* **Soutien légal** aux femmes et filles avec un handicap intellectuel pour s’assurer que les auteurs de VBG sont amenés devant la justice.
* **Soutien psychosocial** aux survivantes de VBG.
* Inclusion des revendications des femmes et filles handicapées dans la **révision du cahier d’audience** des procédures pénales.
* Soumission à la **CEDAW (2017)** appelant à une meilleure protection des femmes et filles handicapées.

### Développer les connaissances et l’autonomisation par la Communauté de Pratique sur le Développement Inclusif, CBCHS (Cameroun)

* **Communauté de pratique** créée au sein d’un réseau travaillant sur les problèmes rencontrés par les personnes handicapées.
* Rassemble **12 personnes** activement impliquées dans des projets sur le genre et le handicap.
* Vise à générer une **prise de décisions basées sur des preuves**, et à améliorer les connaissances actuelles en rassemblant des ressources.
* Création de **procédures opérationnelles standards** pour améliorer la réponse à la VBG envers les femmes et filles handicapées.
* Développement d’une opportunité de s’exprimer pour les femmes et filles handicapées avec la publication de 16 récits pour la campagne « **16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes**» en 2017.

### Promouvoir un environnement sûr et libre de toute violence basée sur le genre pour les femmes et filles handicapées à Lilongwe, DIWA (Malawi)

* **Etude** de 2014 « Exploitation, violence et abus parmi les femmes et filles handicapées ».
* **Approche transversale** qui implique la société malawienne dans son intégralité, et vise les **structures officielles et traditionnelles**.
* Sensibilisation de la communauté par la **poésie et les pièces de théâtre** créées par des groupes de femmes handicapées.
* **Coopération avec la police** de la Région Centre formalisée par un protocole d’accord pour assurer la poursuite des auteurs de VBG, et une collecte efficace de données désagrégées par sexe et par incapacité.
* Développement de **règles communautaires** pour assurer la protection collective des femmes et filles handicapées.

### Restaurer la dignité des femmes et filles handicapées dans l’Etat du Plateau au Nigéria, IFA (Nigéria)

* Création d’une étude qualitative, **en partie menée par des femmes handicapées**, soulignant les difficultés rencontrées par les femmes handicapées pendant et suite aux conflits dans trois zones de gouvernement local.
* Les résultats incluent la **faible accessibilité des systèmes d’alerte** lors des conflits, ainsi que la nécessité d’inclure les femmes handicapées dans la **reconstruction** post-conflit.
* **Appui juridique et psychosocial** aux survivantes en partenariat avec la Société Nigériane des Femmes Chrétiennes pour l’Autonomisation et l’Excellence (CWEENS).
* Actions de plaidoyer résultant en la nomination de femmes handicapées à la **Commission pour les Droits des Personnes Handicapées** dans l’Etat du Plateau.

### Établir une communauté où les femmes et les filles handicapées mènent une vie digne et autonome, LIDDWA (Ouganda)

* Organisation locale de femmes handicapées œuvrant au **renforcement des capacités** des femmes handicapées.
* Cherche à rendre les **centres de santé plus accessibles**, particulièrement les services de santé sexuelle et reproductive (SSR).
* **Partenariat avec les médias locaux** pour rendre les centres de santé publiquement responsables de l’accessibilité.
* **Formations sur la VBG et la SSR dans les écoles** pour les filles handicapées et forums communautaires sur ce sujet.
* S’assure que les **cas de VBG envers les femmes handicapées** ne sont pas abandonnés, avec l’aide d’un juriste contracté en partenariat avec l’Union Nationale des Personnes handicapées d’Ouganda.

### Pratique émergente : Favoriser la paix et le respect en intégrant les préoccupations des femmes et des filles handicapées dans la pratique d’une organisation de femmes, RWPL (Kenya)

* Une **organisation de femmes** travaillant avec des survivantes de VBG et les institutions clés pour identifier les sujets de préoccupation majeurs dans leur comté.
* Sessions de sensibilisation pour les écoliers sur l’importance de **dénoncer les abus**, à travers une initiative nommée « Adopte un policier » (*Adopt a cop)* et par la création **d’espaces dédiés** à la discussion sur la VBG dans les écoles.
* Cette pratique a permis à RWPL de réaliser la **nécessité de devenir complètement inclusive** des femmes et filles handicapées.
* Les activités futures sont la **formation d’interprètes en langue des signes** sur les lois et procédures liées à la VBG, et la sensibilisation au handicap parmi les **policiers**.
* Inclusion dans le **plan de développement local** de modules de formation pour les personnes handicapées sur leurs propres droits.

Twitter: @MIW\_CRPD

Facebook: @MakingItWork\_CRPD

LinkedIn: Making It Work Gender and Disability Project @Humanity & Inclusion

[www.makingitwork.hi.org](http://www.makingitwork.hi.org)

HI, Direction des Opérations – Projet Making It Work Genre et Handicap

Juin 2018